

Nom	
Nom de Jeune Fille	
Prénom	
Date de Naissance	
Commune de Naissance	
Code Postal	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Profession	
Téléphone portable	
Téléphone Fixe	
Adresse e-mail	

Pièces à fournir : 1 copie de la carte d'identité, 1 photos d'identité récente (moins d'un an), 1 certificat médical de moins de 3 mois

Votre responsabilité civile :

Qui vous parraine :

Comment avez-vous connu le club ?

Avez-vous pris connaissance :

- | | | |
|---------------------------------------|-----|-----|
| - des jours et horaires d'ouverture ? | OUI | NON |
| - du règlement intérieur ? | OUI | NON |

Tout membre adhérent au Club prend l'engagement sur l'honneur :

- de se conformer aux statuts de l' USCTir Carmaux, de la Fédération Française de Tir et du règlement intérieur ainsi qu'aux modifications qui pourraient y être apportées
- d'accepter de se conformer à tous les arbitrages et sanctions prononcés par la Commission de discipline
- de respecter toutes les consignes de sécurité et de discipline découlant de la pratique du tir sportif

Date :

Signature (précédée de la mention lu et approuvé):

Avis de la Commission

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

ATTENTION : TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDES SONT OBLIGATOIRES

Attestation de prise de connaissance et d'acceptation du règlement intérieur

Je soussigné(e),

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Union Sportive Carmaux Tir, en vigueur à la date de mon adhésion.

Je m'engage à respecter l'ensemble des dispositions qui y figurent, ainsi que les éventuelles modifications approuvées selon les statuts de l'association.

Fait à Carmaux, le : ____ / ____ / _____

Signature : _____

CLAUSE RELATIVE AU DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de ses activités internes et de sa communication associative, l'Union Sportive Carmaux Tir est amenée à réaliser des prises de vues (photographies et vidéos) lors d'entraînements, de compétitions, de réunions ou d'événements.

Ces images peuvent être diffusées sur les supports officiels suivants :

- Site internet : <https://usctir.fr>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/uscarmauxtir/>
- Compte Instagram : <https://www.instagram.com/usctircarmaux/>

Conformément à l'article 9 du Code civil et au RGPD, je consens expressément à ce que mon image (ou celle de mon enfant mineur) soit utilisée sans contrepartie financière dans ce cadre strictement associatif.

- Oui, j'autorise l'association à utiliser mon image (ou celle de mon enfant mineur) sur les supports mentionnés ci-dessus.
- Non, je refuse toute utilisation de mon image (ou celle de mon enfant mineur) à des fins de communication.

Je suis informé(e) que je peux retirer ce consentement à tout moment, par simple demande écrite adressée au président de l'association.

Nom et prénom du membre :

Nom du représentant légal (si mineur) :

Date : Signature :

AUTORISATION PARENTALE

A remplir par le représentant légal

Je soussigné(e),

Nom, prénom

Demeurant à (adresse complète)

.....

Autorise l'enfant (nom, prénom)

Né(e) leà

A pratiquer le tir sportif de loisir et de compétition, à participer aux manifestations, entraînements et stages au sein du club Union Sportive de Carmaux TIR affilié à la Fédération Française de Tir.

J'autorise aussi, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Numéro de sécurité sociale de l'enfant

Numéros de téléphone où joindre le responsable

Portable :mail

Nom du médecin à prévenir et établissement de soins choisi : hôpital / clinique (rayer la mention inutile) de (Celui ci sera respecté dans la mesure de son existence à proximité du site et de sa compatibilité avec l'état de l'enfant).

Le docteur : Téléphone :

Nous autorisons / n'autorisons pas (rayer la mention inutile) l'enfant à effectuer les déplacements concernant les matchs en dehors du lieu de l'association, en voiture particulière ou en transport en commun, et nous nous interdisons d'engager à l'encontre de l'association toute procédure relative au transport de l'enfant.

Nous donnons / ne donnons pas (rayer la mention inutile), le droit à l'image de l'enfant à l'association (ex photo de remises des récompenses...)

Fait à Carmaux, le.....

Signature du représentant légal